

Augmentation de capital réalisée

Banque Nationale Agricole -BNA-
Siège social : Avenue Mohamed V -1001 Tunis-

BNA capitaux -intermédiaire en Bourse- informe le public et les actionnaires de la Banque Nationale Agricole -BNA- que l'augmentation du capital social de la banque d'un montant de 144 000 000 DT, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 mars 2019 (objet du visa du CMF n°19-1024 en date du 29 mars 2019), a été réalisée par :

- L'émission de 28 160 000 actions nouvelles (correspondant à un montant en nominal de 140 800 000 DT), au prix de 12 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 7 DT de prime d'émission, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription, en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, échues et dont le montant est connu par la Banque, selon la parité de quatre (4) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes;
- L'émission de 640 000 actions nouvelles par incorporation de réserves d'un montant de 3 200 000 DT, attribuées gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce, à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinquante cinq (55) actions anciennes.

Le capital social de la BNA est ainsi porté à 320 000 000 DT divisé en 64 000 000 actions nominatives de nominal cinq (5) DT et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.